



12 janvier 2024

**Fort de 26 M€ de revenus, le groupe de formation professionnelle RESEAU C&S, accueille GALIA Gestion, BNP Paribas Développement et Océan Participations à son capital pour poursuivre sa forte croissance.**

Fondé en 2005, RESEAU C&S a développé sur l'ensemble du territoire national un groupe de centres de formation sous enseignes « City'Pro » et « City'Zen », à la fois en franchise et en propre. Il couvre la formation professionnelle (dans les métiers de la conduite, de la sécurité et de la transition énergétique) et une activité d'auto-écoles.

Sous l'impulsion de David et Pascal PIERRE, co-fondateurs, et de leurs actionnaires historiques, le groupe a mené une politique active de diversification et de croissance externes. **Il a ainsi triplé son chiffre d'affaires en 3 ans, atteignant 26 M€ de revenus. En intégrant les franchisés indépendants, l'enseigne dépasse les 75 M€ de volume d'activité.**

Après une première levée de fonds en 2020, David et Pascal PIERRE démarrent l'année 2024 avec une nouvelle opération permettant à la fois de faire évoluer leur tour de table et de financer leurs ambitions de développement, 2<sup>ème</sup> chapitre d'une stratégie engagée depuis 8 ans.

Les fonds NACO (Nouvelle Aquitaine Co-Investissement), Expanso Capital, ainsi que deux associés historiques (Karine LALANNE et CESAM) retirent à cette occasion le fruit de leur participation. Ils passent le relais à GALIA Gestion (au travers des fonds Galia Investissements 4 et BRG Sud-Ouest investissement) et BNP Paribas Développement. Océan Participations, déjà au capital depuis 2020, a souhaité réinvestir à leurs côtés. Ensemble, ces derniers apportent un ticket de l'ordre de 10 M€, complété par une dette bancaire comportant des lignes dédiées aux futures acquisitions. Au global, le groupe mobilise près de 30 M€ immédiatement, ainsi qu'une ligne de croissance externe supplémentaire disponible.

David et Pascal PIERRE, dirigeants majoritaires, aux côtés de Stéphane EMONET (ESSITAM, dirigeant des filiales City'Zen), de leurs associés régionaux sur certaines filiales et de leurs équipes, sont donc prêts pour passer rapidement le cap des 50M€.

**La stratégie est axée 3 priorités : la montée en puissance des formations liées à la Transition Ecologique, l'innovation technologique & digitale, et une politique active d'acquisitions.**

« Nous avons la volonté d'accompagner les métiers en tensions ou exprimant un besoin de compétences nouvelles pour atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone France 2030. Ainsi, nous formons depuis 3 ans des poseurs d'Isolation Thermique par l'Extérieurs, de panneaux solaires ou encore de Bornes de Recharges électriques. Nous développons également des solutions de Conduite Eco-citoyenne pour réduire les émissions de Co<sup>2</sup> et particules fines dans les Transports » précise Pascal PIERRE.

« Nous continuons également d'investir dans les solutions des formations à distance (e-learning). Nous développons notre application « BE-ON-TOP.io », lauréat du « Défi Numérique » dans le cadre de France 2030, dont l'algorithme permet d'évaluer les candidats et surtout de définir automatiquement un parcours de formation individuel, adapté aux compétences identifiées. La version Beta est déjà en expérimentation » ajoute David PIERRE.

Dans un secteur en consolidation, soumis à des évolutions réglementaires importantes, le groupe étudie déjà plusieurs pistes d'acquisitions.

Enfin, RESEAU C&S s'est engagé avec conviction dans un plan RSE « 2023-2030 : Evolution Durable », qu'il entend déployer avec ses équipes.

**En s'appuyant sur une structuration solide (Marketing, Communication, Ingénierie, Management Qualité, R&D) et une culture de la qualité de service, Groupe Réseau C&S est en phase de devenir un acteur national majeur de la Formation Professionnelle.**

## Intervenants

### Cédants :

- Expanso Capital (Louis COLAS)
- NACO (Fabrice ATTANE-FERRAND)
- Management : David PIERRE, Pascal PIERRE, Karine LALANNE, CESAM (Cyrille DESAIZE), ESSITAM (Stéphane EMONET)

### Conseils du Groupe RESEAU C&S :

- Conseils : Crédit Agricole MidCaps (Jean-Philippe DAYRES, François CHAUVEL, Hugues HAUTH,)
- Avocat : ETIC Avocats (Fabien DREY, Jean-Marie FIOL)
- VDD : Oderis (Hugo PRIMAS, Noëlline Trivaudey Lemois, Omar Sentassy, Margaux Buri)

### Investisseurs Acquéreurs :

- GALIA Gestion (Claudia DAUGAN)
- BNP Paribas Développement (Jérôme VIGIER, Antoine LEGRIS, Bernadette ROBIN)
- OCEAN Participations (Frédéric BRAUD, Pierrick CHARROT)

### Conseils Investisseurs :

- Avocat investisseurs : IXIS Avocats (Xavier SENNES, Céline BENOIST-VANDERBEKEN)
- Due diligences stratégiques : EDACTO (Remi de GUILHERMER)
- Due diligences financières et sociales : CP&A (Jean-Philippe PERRET)
- Due diligences sociales : CVS (Anne PITAULT)
- Due diligences fiscales et juridiques : IXIS (Xavier SENNES, Hadrien BERTHIER, Nathalie TESSON)
- Due diligences ESG : ACA Nexia (Sandrine GIMAT, Ariane PECQUEUR)
- Due diligences assurances : Filhet Allard (Baudouin FOURNIER)

## Financement :

- Arrangeur : HELIA conseil (Alice CAUSSE, Thomas CARIOU)
- Banques :
  - o Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes (François LAFONT, Sophie COQUILLAS, Laurie WIPLIER)
  - o BNP Paribas (Florian GUYOT, Florent PASQUIER)
  - o Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique (Simon NOEL)
  - o Crédit Agricole (Sophie LASCOMBE, Julien BLANC)
  - o LCL (Ivan PIQUERAS, Julie LEGER)
- Conseil banques : Hogan Lovells (Isabelle RIVALLIN, Martin ESTANOVE)

## **A propos de GALIA Gestion**

GALIA Gestion, société de gestion pour compte de tiers, est basée à Bordeaux et Toulouse et opère principalement dans le Sud-Ouest de la France. GALIA Gestion accompagne les entreprises en finançant leurs projets de développement et de transmission, avec des apports compris entre 1 M€ et 10 M€. Nous intervenons en tant qu'investisseur minoritaire ou majoritaire, en accompagnement des dirigeants et des repreneurs. Notre portefeuille est composé d'une quarantaine de participations présentes dans des secteurs d'activité très diversifiés tels que le logiciel, la santé, l'électronique, la distribution, l'agro-alimentaire, la construction et les services.

## **A propos de BNP Paribas DEVELOPPEMENT :**

BNP Paribas Développement, filiale autonome du groupe bancaire international BNP Paribas, est une société anonyme qui investit, depuis plus de 30 ans, directement ses fonds propres en qualité d'actionnaire minoritaire pour soutenir le développement des PME & ETI performantes et assurer leur pérennité en facilitant leur transmission. Au-delà des moyens financiers mis à disposition de l'entreprise pour lui assurer des ressources stables, la vocation de BNP Paribas Développement est d'accompagner dans la durée l'équipe dirigeante dans la réalisation de ses projets stratégiques à moyen terme. Notre positionnement minoritaire assure à nos associés une gouvernance adaptée sans immixtion dans la gestion courante, tout en bénéficiant de la force d'un groupe reconnu et de l'expérience d'un partenaire disposant d'un portefeuille de plus de 550 participations diversifiées pour un montant total investi d'environ 1.8 Md€ faisant de BNP Paribas DEVELOPPEMENT un des principaux acteurs sur le marché français du Capital Investissement minoritaire.

## **À propos d'Océan Participations**

Océan Participations a été créée en 1988 pour développer des solutions d'intervention au service de l'entreprise, destinées à favoriser leur développement et répondant à leurs projets de croissance interne et externe, de reprise et de transmission, comme en matière de reclassement de capital. Elle intervient comme «facilitateur» des projets de l'entreprise, avec un principe essentiel : le respect de son autonomie. Son affiliation à 100% à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan lui assure une assise financière sécurisante pour accompagner les sociétés dans le temps en toute confiance, et sans contrainte de liquidité. Partenaire minoritaire de proximité auprès de 110 entreprises régionales pour plus de 120 millions d'euros investis, sa raison d'être est de préserver les richesses et les centres de décisions sur leur territoire, de favoriser la croissance de leurs activités, et donc de permettre un développement dont elles seront le principal acteur.